



Compte-rendu de réunion : 9 mai 2017

Présents : Jean Jacques Larrive, Dominique Bruneau, Manuela Lévêque, Sylvain Robuchon, Thierry Drou

Excusés : Franck Charpentier, Thierry Delacours, Nicolas Devautour

ODJ:

1/ Tour de table

- Eventuels sujets à aborder en fin de réunion

2/ Point sur les commissions

- *Matériel : TIV – Ré-épreuve – Fichier (commentaires)*
- *Carrière : Bactéries*
- *Convivialité : Préparation sardinade et cochonade*
- *Nap : Retour sur incident*
- *Point sur les finances*

3/ Dossier compresseur

- Point Dominique et Franck

4/ Modification part club Nap et plongée

- *Demande au prorata*

5/ Carrière

- Point par Nicolas Devautour
- Commande bactéries

6/ Lycée agricole

- Mise à disposition des combinaisons
- Achat grandes tailles

7/ Subventions

- Conseil municipal
- CNDS
- Conseil Général (dossier en juin)

8/ Questions diverses

- *Suivant demande en début de séance*
- *Préparation AG du 14 juin*

9/ Date prochaine réunion

- *Proposition ?*

1-Tour de table :

Sujets ajoutés

- Blocs
- Prorata

- Horaire ado

2-Commissions :

Commission Matériel :

- Les blocs en ré épreuve ont été rapportés de Nantes. A remonter dès que possible ; Dominique programme la date.

NB : Lors des contrôles TIV les vérifications à faire concernent les pas de vis de la robinetterie et du bloc.

Pour mémoire : Les cartes jaunes associées aux bouteilles n'ont aucune valeur. Les blocs doivent être répertoriés sur le site du club.

- La fiche des blocs en propriété sera imprimée et remise par le président à chacun des propriétaires

Retour sur la recharge de blocs pour des associations tierces :

- Le président de l'association devra être affilié à la FFESSM et s'acquitter de la somme forfaitaire de 70€ auprès du CSAS.

Carrière :

Bactéries : Dans un souci de simplicité, le bureau propose que l'achat des bactéries se fasse un an sur deux par chaque club ; Cette année Château-Gontier. Nicolas contacte le HSMA ; Ce dernier tient une réunion dans quinze jours.

Rempoissonnement réalisé par le HSMA vendredi dernier ; Environ 200kg, à confirmer.

Lasurage du chalet : Sylvain n'a pu contacter la propriétaire en voyage ; Un nouveau contact sera établi à son retour.

Convivialité :

Sardinade :

- Commande sardines – JJ
- Invitation licenciés – Thierry
- Pommes de terre – Manuela
- Apéritif – JJ
- Sauce - Thierry

Cochonnade :

- Friteuse - Nicolas.
- Viande - Sylvain

Commission NAP :

L'incident concernant le comportement de l'un des nageurs est quasi réglé. Jean Jacques a explicité à mme Mehdi les mesures prises par le club. Cette dernière a partagé avec Daniel Chevalier.

Jean Jacques adressera un recommandé à madame Mehdi et à la ComCom afin d'officialiser le positionnement du club.

Finances :

Compte courant : 2000€

Livret A : 4600€

3-Compresseur :

Le dossier ne concernera que le remplacement du compresseur. Deux devis seront réalisés l'un au travers du CIBPL, le second par une société rencontrée au salon de la plongée (Dominique).

Le montant devrait se situer entre 12 et 15000€

4-Modification part club :

Une demande de règlement au prorata de la licence a été demandée. Le bureau réaiguille sur une licence passager avec règlement de chaque plongée réalisée (10€/u) ; But éviter la jurisprudence et puis ce sera moins onéreux pour le plongeur.

5-Carrière :

Voir alinéa 2

6-Lycée agricole:

Les combinaisons ados sont numérotées ainsi que leur cintre. Un lot de seize combinaisons, dont quatre neuves, est répertoriée LEAP.

7-Dossier subvention :

- Conseil municipal 395€.
- CNDS (mars) – Les montants accordés le sont sur des dossiers essentiellement de financement d'emploi ; Le CSAS ne soumettra donc pas de dossier.
- Conseil Général (juin) Jean Jacques, Manuela et Thierry Drou.

8-Divers :

Le bureau émet le souhait de faire des achats réguliers de combinaisons. Ce pourrait être quatre par an, cette année 2M et 2L –femme)... sous réserve de moyens financiers.

Le club rachète à Dominique quatre de ses combinaisons à trente euros l'unité, soit cent vingt euros.

Par ailleurs le club rembourse l'achat de combinaison spécifique à la taille de l'élève. Décathlon, 139.99€

Un nouveau différent est apparu entre le centre aquatique et le CSAS : Des combinaisons « rangées... en vrac » dans le local extérieur. Il va être demandé aux encadrants de vérifier au retour des plongées.

Le LEAP a réglé seize licences, dont celle d'Antonin Lefèvre déjà honorée par lui-même ; Le club lui fait un avoir sur la saison prochaine.

Découverte Apnée : Le club propose l'utilisation de « pack découverte ».

AG : A ce jour deux postes sont à pourvoir :

- Maxime Donne (radié)
- Sylvain Robuchon qui souhaite arrêter.

9-Prochainement :

Pas de nouvelle réunion avant l'assemblée générale.

Le président JJ Larrive



Le secrétaire T Drou

